

Fiche de données de sécurité RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006

Product name: METAFLUX 77-81 S-SECURE - Eliminateur Algues et Moisissures

Créé sur: 30.03.2016

Date de révision: 27.09.2019

Valable à partir du: 27.09.2019

Version: 2.3

Remplace toutes les versions précédentes.

Imprimé le: 28.04.2021

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: METAFLUX 77-81 S-SECURE - Eliminateur Algues et Moisissures

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations générales: nettoyant tout usage (privé/professionnel). Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Adresse de l'entreprise

SODITEC SAS

24 Rue Joseph Marie Jacquard

F-67400 ILLKIRCH

E-mail : info.soditec@metaflux.fr - Internet : www.metaflux.fr

Service chargé des renseignements : Tel. ++33 (0)388552940

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (Information- I.N.F.S.)

0033(0)145425959

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:

Non applicable.

Mention d'avertissement Attention:

Non applicable.

Mentions de danger:

Aucun.

Conseils de prudence:

P102: Tenir hors de portée des enfants.

Autres dangers

Aucun.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Fiche de données de sécurité RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006**Product name: METAFLUX 77-81 S-SECURE - Eliminateur Algues et Moisissures**

Créé sur: 30.03.2016

Date de révision: 27.09.2019

Valable à partir du: 27.09.2019

Version: 2.3

Remplace toutes les versions précédentes.

Imprimé le: 28.04.2021

3. Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Ce produit est un mélange.

3.2. Mélanges**Composition :**

Nom: alkyl polyglycoside

EC: 500-220-1

CAS: 68515-73-1

Numéro d'enregistrement.: 01-2119488530-36

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

H318

P280; P305+P351+P338; P310

Concentration: <1%

Nom: Hydroxyde de sodium

EC: 215-185-5

CAS: 1310-73-2

Numéro d'enregistrement: 01-2119457892-27

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

H290; H314.

P260; P280; P301+330+331; P303+361+353; P305+351+338.

Concentration: 0,1-1%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**4. Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Après inhalation:***

Non applicable.

Après contact avec la peau:

Rincer à l'eau chaude.

Après contact avec les yeux:

Rincer abondamment à l'eau sur la paupière ouverte, si nécessaire consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau, ne pas faire vomir et boire beaucoup d'eau.

Consultez un médecin en cas de plaintes.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Non applicable.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

Adapter les mesures de lutte contre l'incendie aux circonstances locales et aux environs. Tous les moyens d'extinction courants tels que l'eau, les produits chimiques secs, le dioxyde de carbone et la mousse conviennent.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

En ce qui concerne ce mélange, aucune limitation pour les agents d'extinction n'est connue.



5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange*

Aucun.

5.3 Conseils aux pompiers

Empêcher la percolation de l'eau d'extinction dans les eaux de surface, les eaux souterraines et le sol.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact visuel.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement *

Empêcher la percolation de l'eau d'extinction dans les eaux de surface, les eaux souterraines et le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de plus grandes quantités: pomper le produit depuis la surface.

Les résidus peuvent être emportés et jetés dans les égouts.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sûre:

Ne laissez pas les conteneurs ouverts.

Aucune mesure spéciale n'est requise avec une manipulation appropriée.

Préventions des incendies et des explosions:

Aucune action spéciale requise. Suivez les précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités *

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Conserver le récipient bien fermé et protéger de la lumière directe du soleil.

Température de stockage recommandée: température ambiante.

Conseils sur les capacités de stockage avec d'autres substances: Conserver à l'écart des aliments.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respectez les lois et réglementations relatives au stockage et à l'utilisation de substances dangereuses pour l'eau.

Conservez le produit dans le récipient d'origine ou dans un autre récipient fermé, qui ressemble au récipient d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) *

Application du produit en tant que solution nettoyante tout usage non diluée ou diluée pour des usages privés et professionnels. Mélanger uniquement avec de l'eau et ne jamais diluer avec d'autres produits chimiques.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

L'utilisation de ce produit nécessite les mesures de précaution habituelles pour les produits chimiques.

Tenir à l'écart des boissons, des aliments et des aliments pour animaux.

Ne mangez pas, ne buvez pas, ne fumez pas et ne reniflez pas au travail.

Éviter le contact visuel.

Ne pas inhaler les gaz / vapeurs / aérosols.

Protection préventive de la peau, par ex. à travers une crème de protection cutanée ou des gants de protection.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Mesures de protection individuelle

Les vêtements de protection doivent être sélectionnés spécifiquement pour le lieu de travail, en fonction des concentrations et des quantités de substances dangereuses. Les informations sur la résistance chimique de l'équipement de protection doivent être demandées au fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage:



Une bonne utilisation ne nécessite pas de lunettes de sécurité.

Lors du nettoyage avec risque d'éclaboussures, l'utilisation de lunettes de sécurité est recommandée.

Protection des mains:



Pour un usage professionnel, l'utilisation de gants de protection est recommandée.

Gants de protection:

Avant chaque utilisation, les gants de protection doivent être vérifiés pour vérifier les conditions appropriées. Des gants de protection chimiquement résistants (EN 374) avec un marquage CE de catégorie III sont recommandés.

Pour la sélection du matériau des gants, le temps de pénétration, le taux de perméation et la dégradation du matériau des gants doivent être pris en compte.

Matériau des gants:

Caoutchouc butyle, épaisseur de matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Chlorure de polyvinyle (PVC), épaisseur de matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Caoutchouc nitrile (NBR), épaisseur de matériau recommandée: $\geq 0,35$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Caoutchouc chloroprène (CR), épaisseur de matériau recommandée: $\geq 0,5$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

Caoutchouc fluoré (Viton), épaisseur de matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm, temps de pénétration: ≥ 480 min.

La sélection de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais également d'autres caractéristiques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre.

Temps de pénétration du matériau des gants de protection

Pour connaître le temps de pénétration exact, il faut demander au fabricant de gants de protection. Aux premiers signes d'usure, les gants de protection doivent être remplacés.

Protection respiratoire:



Aucune mesure de précaution spéciale n'est nécessaire.
Une utilisation correcte ne nécessite pas de masque à gaz.

Protection du corps:



Vêtements de protection.

Informations supplémentaires sur la conception des systèmes techniques

Pas d'informations supplémentaires.

Information additionnelle

Les informations fournies correspondent aux données réellement disponibles.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales. *

Aspect:

Forme : Liquide
Couleur: Incolore
Odeur: Légère odeur de savon

Propriétés physiques

Valeur du pH à 20 °C: 12.4-12.8
Point de fusion: Pas d'information disponible.
Point d'ébullition: Pas d'information disponible.
Point d'éclair.
Température d'inflammation : Pas d'information disponible.
Evaporation rate: Pas d'information disponible.
Auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Température de décomposition: Pas d'information disponible.
Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.
Propriétés oxydantes: Pas d'information disponible.
Pression de vapeur à 20 °C: Pas d'information disponible.
Densité à 20 °C: 0.99 -1.02 g/cm³

Solubilité dans l'eau: Complètement miscible.

Coefficient de partage: Pas d'information disponible.
(*n*-octanol/eau)

9.2 Autres informations:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Aucun produit de décomposition n'est connu dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Température: Ne pas conserver en permanence au-dessus de 30 ° C ou en dessous de 15 ° C.

Exposition à la lumière: Protéger du soleil.

10.5 Matières incompatibles:

Aluminium et zinc non revêtus.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu dans des conditions normales de stockage et de manipulation.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD₅₀/LC₅₀ pertinentes pour la classification:

Cette information n'est pas disponible.

Effet primaire d'irritation

De la peau: *Irritation cutanée in vitro: RHE-Test, OECD 439; EU-Method B.46; GLP:*

Aucune irritation cutanée.

Dermatest: Un patch test ouvert selon les directives internationales a vérifié l'exclusion de toutes les réactions d'intolérance toxique-irritative.

Des yeux.

In vitro Human EpiOcular™, RhCE-Test, OECD 492; GLP:

Pas d'irritation oculaire.

Sensibilisation

Aucun effet ou danger significatif connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun effet ou danger significatif connu.

Cancérogénicité

Aucun effet ou danger significatif connu.

Toxicité pour la reproduction

Aucun effet ou danger significatif connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour certains organes cibles lors d'une seule exposition.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour certains organes cibles lors d'expositions répétées.

Danger par aspiration

Aucune classification des risques d'aspiration n'est connue.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Aucune donnée quantitative sur l'effet écologique n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Ce produit est biodégradable.

Des études avec des surfactants chimiques similaires vérifient la biodégradabilité.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Effets écotoxicologiques:

Remarque:

Le changement de pH qui se produit est nocif pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Réglementations nationales: Respectez les réglementations locales en matière d'élimination.

Élimination des conteneurs: Vider complètement le conteneur.

Recommandation:

L'élimination des déchets est réglementée différemment selon les pays et les municipalités, c'est pourquoi les méthodes de traitement des déchets nécessaires doivent être consultées auprès des autorités locales. À des fins de recyclage, les bouteilles en plastique et les têtes de pulvérisation doivent être nettoyées avant l'élimination des déchets.

Catalogue européen des déchets:

Bouteille en plastique nettoyée et tête de pulvérisation:

20 01 39 (Les plastiques)

Produit:

20 01 30 (Détergents)

Des mesures de précaution

Section 7 - Avant la première utilisation doit être considérée.

Fiche de données de sécurité RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006

Product name: METAFLUX 77-81 S-SECURE - Eliminateur Algues et Moisissures

Créé sur: 30.03.2016

Date de révision: 27.09.2019

Valable à partir du: 27.09.2019

Version: 2.3

Remplace toutes les versions précédentes.

Imprimé le: 28.04.2021

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU.:

ADR, IMDG, IATA

Aucun.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA

Aucun.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA

Aucun.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

Aucun.

14.5 Dangers pour l'environnement

Substances dangereuses pour l'environnement classées

Non applicable.

Polluant marin:

Pas d'informations pertinentes disponibles.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'informations pertinentes disponibles.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations pertinentes disponibles.

Indications complémentaires de transport:

Pas de marchandise dangereuse selon les réglementations ci-dessus.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit est classé et étiqueté selon la réglementation CLP.

Règlement UE:

- Régulation (EC) No. 648/2004 (Détergents Règlement).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Fiche de données de sécurité RÈGLEMENT (CE) n° 1907/2006**Product name: METAFLUX 77-81 S-SECURE - Eliminateur Algues et Moisissures**

Créé sur: 30.03.2016

Date de révision: 27.09.2019

Valable à partir du: 27.09.2019

Version: 2.3

Remplace toutes les versions précédentes.

Imprimé le: 28.04.2021

16. Autres informations

Les informations publiées reposent sur notre état actuel des connaissances. Les informations de cette fiche de données de sécurité établissent des lignes directrices pour une manipulation sûre lors du stockage, de la consommation, du transport et de l'élimination des déchets. Les données fournies s'appliquent uniquement à ce produit et ne sont pas transférables à d'autres produits.

*** Données modifiées par rapport à la version précédente.****Abréviation*:**

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route.
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
CLP:	Classification, Labelling and Packaging
DNEL:	Derived No-Effect Level (REACH)
EC No.:	European Commission Number
IATA:	International Air Transport Associations
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods Code
LC ₅₀ :	Lethal concentration, 50 percent
LD ₅₀ :	Lethal dose, 50 percent
PBT:	Persistent, Bioaccumulative, Toxic
PNEC:	Predicted No-Effect Concentration (REACH)
UN No.:	United Nations Number
vPvB:	very Persistent and very Bioaccumulative

Références bibliographiques clés et sources de données *

REACH-règlement (CE) n° 1907/2006; CLP-règlement (CE) n° 1272/2008

Internet:

BAuA; GisChem.; ECHA; GESTIS Substance Database

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée conformément à la réglementation (CE) n° 1272/2008 [CLP]

In vitro Human EpiOcular™, RhCE-Test, OECD 492; GLP.

In vitro skin irritation: RHE-Test, OECD 439; EU-MethodB.46; GLP.

Dermatest: Un test de patch ouvert selon les directives internationales.

Nombre et texte intégral des Mentions de danger et Conseils de prudence:**Mentions de danger:**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

Entrainement d'employé

Recommandation: Formation générale sur l'utilisation des produits chimiques et les mesures d'hygiène.

Plus d'informations

Aucun.